



Soyez candidat sur la liste CFE-CGC pour les élections de fin d'année !

Vous pourrez participer à la gouvernance des œuvres sociales, culturelles et de loisirs que lui délègue la CDC.

Aucune candidature libre n'est autorisée : le règlement électoral fait obligation à chaque organisation représentative à l'EP CDC de constituer une liste unique, Publics - Statutaires - Privés, cadres - non cadres.

La liste **CFE-CGC** sera constituée de candidats adhérents mais aussi de toute autre personne qui souhaiterait s'engager socialement au travers du COSOG sans qu'il ne lui soit fait à aucun moment l'obligation, préalable ou ultérieure, d'adhérer.

La **CFE-CGC. CDC** :

-  siège à l'Assemblée générale qui décide des modifications statutaires et approuve les comptes annuels,
-  dispose de deux postes au Conseil d'Administration suite aux dernières élections,
-  est représentée aux commissions thématiques nationales et à la commission locale d'Île de France,
-  a pour objectif d'être également représentée dans les commission locales de Bordeaux et d'Angers.

L'équipe de campagne s'appuiera sur les représentants actuels de la CFE-CGC CGC dans les instances du COSOG et associera les candidats à la formulation des éléments de campagne.

En acceptant d'être candidat(e), vous exprimerez votre soutien et votre confiance envers la liste **CFE-CGC** qui est favorable à une redistribution plus **équitable** au niveau national et local, avec une plus grande **liberté** de choix et une amélioration des règles pour plus de **simplicité**.

Remplissez, datez et signez manuscritement l'imprimé de candidature disponible sur www.cdc.cfe-cgc.fr

et retournez-le par courrier postal, interne ou électronique

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr

ou à nos correspondants identifiés sur notre site

ou notre web-app

(Téléchargez *l'indispensable* sur votre smartphone).

